Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

- [ ] Coloured covers/ Couverture de couleur
- [ ] Covers damaged/ Couverture endommagée
- [ ] Covers restored and/or laminated/ Couverture restaurée et/ou pelliculée
- [ ] Cover title missing/ Le titre de couverture manque
- [ ] Coloured maps/ Cartes géographiques en couleur
- [ ] Coloured ink (i.e. other than blue or black)/ Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- [ ] Coloured plates and/or illustrations/ Planches et/ou illustrations en couleur
- [ ] Bound with other material/ Relié avec d'autres documents
- [ ] Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/ La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure
- [ ] Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/ Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.
- [ ] Coloured pages/ Pages de couleur
- [ ] Pages damaged/ Pages endommagées
- [ ] Pages restored and/or laminated/ Pages restaurées et/ou pelliculées
- [x] Pages discoloured, stained or foxed/ Pages décolorées, tachetées ou piquées
- [ ] Pages detached/ Pages détachées
- [x] Showthrough/ Transparence
- [x] Quality of print varies/ Qualité inégale de l'impression
- [ ] Continuous pagination/ Pagination continue
- [ ] Includes index(es)/ Comprend un (des) index

Title on header taken from:/ Le titre de l'en-tête provient:

- [ ] Title page of issue/ Page de titre de la livraison
- [ ] Caption of issue/ Titre de départ de la livraison
- [ ] Masthead/ Générique (périodiques) de la livraison

- [ ] Additional comments:/ Commentaires supplémentaires:

This item is filmed at the reduction ratio checked below/
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X 14X 18X 22X 26X 30X

12X 16X 20X 24X 28X 32X

5

LAURIER
L'Abondance et la Prospérité.

DISCOURS PRONONCÉ PAR
LE TRÈS HONORABLE SIR WILFRID LAURIER,
PREMIER MINISTRE DU CANADA

AU

Monument National

A

Montréal, Samedi, 6 Février 1904



SIR WILFRID LAURIER
PREMIER MINISTRE DU CANADA





MONSIEUR LE PRÉSIDENT,

MESSIEURS,

Voici déjà trois années que l'occasion ne m'a pas été fournie de discuter avec mes concitoyens de la ville de Montréal les questions publiques qui intéressent notre pays ; trois années, c'est-à-dire depuis l'époque des dernières élections. Bien souvent, cependant, j'aurais été tenté de me présenter devant vous, afin de vous faire voir sur les questions importantes ma manière de penser, mais chaque fois des circonstances plus impérieuses que ma volonté m'en ont empêché. L'année qui suivit les élections générales, l'année 1901, après la session, la visite eut lieu du Prince et de la Princesse de Galles, et en ma qualité de Premier Ministre de Son Excellence le Gouverneur-Général il était de mon devoir de faire, si je puis m'exprimer ainsi, les honneurs de notre pays à leurs Altesses Royales. L'année suivante, immédiatement après la session, je dus partir pour l'Angleterre afin d'assister aux fêtes du couronnement de Sa Majesté le Roi, et pour assister également à la conférence qui devait avoir lieu et qui eut lieu à Londres la même année. L'année suivante, celle qui vient de finir, la session, commencée le 14 de mars, ne s'est terminée que le 24 d'octobre. Après une session de près de huit mois il était assez naturel que bien des devoirs me retinssent à Ottawa.

Mais cependant, Messieurs, si je n'ai pas eu l'occasion de vous parler, vous avez bien souvent entendu parler de moi, et surtout vous





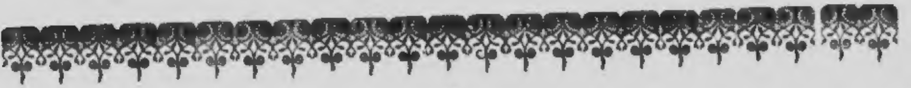
avez bien souvent entendu parler de ma santé. (Rires et applaudissements). Vous avez lu dans certains journaux et vous avez entendu répéter sur certains hustings que ma santé était irréparablement perdue, que mes forces m'abandonnaient, et que je me proposais d'avoir des élections à une date rapprochée afin de me débarrasser d'un fardeau devenu trop lourd pour mes épaules.

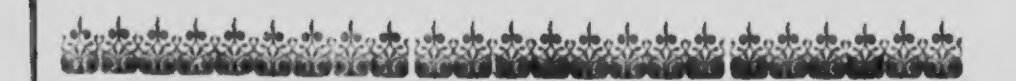
Je ne me suis jamais beaucoup préoccupé de ce qu'on peut dire de ma santé ou de ce qu'on peut dire de moi généralement. Peut-être la seule réponse que je pourrais faire à ceux qui s'intéressent tellement à mon sort qu'ils en parlent constamment au public ce serait de répéter l'anecdote que l'on trouve dans les annales intimes de la révolution française :

L'abbé Maury était un des orateurs les plus éloquents des premières assemblées de la révolution, et un jour qu'il passait dans une rue de Paris il entendit un marchand de journaux qui annonçait la mort de l'abbé Maury. Il débitait sa marchandise au cri de " La mort de l'abbé Maury : La mort de l'abbé Maury : " Celui-ci, s'avançant vivement sur le camelot, lui arrache ses journaux et lui donne un soufflet en disant : " Tiens, si je suis mort, au moins tu croiras aux revenants."

Il est vrai, Messieurs, que j'ai souffert d'une longue et déprimante maladie. Cela n'est pas extraordinaire, cela s'est déjà vu et se verra encore, c'est le lot ordinaire de l'humanité. Mais, Messieurs, quand on est malade comme je l'ai été, il arrive de deux choses l'une : On en meurt, ou on en revient. J'en suis revenu, et je crois, sans vaine jactance, qu'il me reste dans la poitrine quelques années encore d'âpres labeurs et de rude travail, et que, pendant quelques années encore, je pourrai continuer la mission qui m'a été confiée, voici maintenant près de huit ans par le peuple canadien.

En effet, Messieurs, voici près de huit ans que le peuple canadien a





appelé au pouvoir le gouvernement dont j'ai l'honneur d'être le chef. Je crois que je puis dire, sans anticiper sur l'histoire, que cette période de huit années comptera dans nos annales. Nous avons eu des questions importantes qu'il nous a fallu conduire à bonne fin, nous avons eu des problèmes presque impossibles auxquels il nous a fallu trouver une solution, nous avons eu des complications inattendues auxquelles il a fallu faire face. Dans toutes ces questions je puis me rendre ce témoignage que je ne me suis pas épargné, et si à cette tâche absorbante ma santé m'avait abandonné, mes forces s'étaient épuisées, je ne crois pas qu'il y aurait là un reproche dont je dusse me préoccuper beaucoup, je ne crois pas qu'il y aurait là un fait dont mes amis eussent à rougir, je ne crois pas que dans ce fait il y aurait une cause pour laquelle ceux qui dans le passé m'ont donné leur confiance me la retireraient maintenant. Car, en effet, Messieurs, c'est un fait sur lequel je puis dès le début de cette assemblée attirer votre attention, c'est un fait devant lequel nos adversaires sont obligés de s'incliner, s'incliner de bien mauvaise grâce parfois, mais s'incliner tout de même, le pays est dans une période heureuse, la prospérité est générale, l'harmonie, la paix, fille du ciel, comme on disait dans l'ancien temps, règne dans toutes les classes. Eh bien, en face de ces faits, je crois que je puis bien, en effet, me dire que si ma santé s'était affaiblie, assurément personne dans cette assemblée ne songerait à m'en faire un reproche.

Messieurs, la lutte est maintenant engagée dans la division d'Hochelaga et dans la division St. Jacques ; nous sommes en face d'une contestation dans chacune de ces divisions. Le mot d'ordre qui est donné par nos amis, les ennemis, a été donné dans une assemblée récente tenue par les chefs du parti conservateur. A cette assemblée, tous les chefs du parti conservateur y étaient, notamment mon ancien collègue, M. Tarte, et je dois dire que cette fois-là c'est M. Tarte qui a donné le





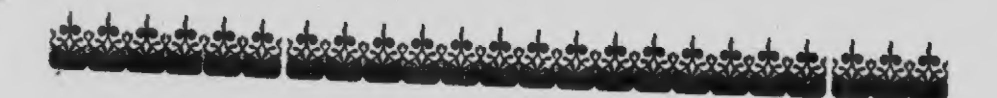
mot d'ordre, et il l'a donné dans des termes que je tiens à mettre devant vous. Je vais citer une phrase tirée du discours qu'il a prononcé dans cette circonstance-là, et je tire cette phrase du rapport qui a été publié par le *Journal*. Je ne cite pas le rapport de *La Patrie*, je cite le rapport du *Journal*, et je ne crois pas en agissant ainsi que je fasse injure à M. Tarte. Autrefois, lorsque M. Tarte était mon collègue, si j'avais eu à citer un discours de lui, je n'aurais certainemeut pas pris le rapport du *Journal ;* mais les temps sont changés, et aujourd'hui M. Tarte et le *Journal* sont aux petits soins, et tous les jours ils peuvent se dire l'un à l'autre : Passe-moi le sel, je te passerai le séné. Le mot d'ordre qui a été donné dans cette circonstance par M. Tarte est celui-ci :

" Il ne suffit pas de dire que tout va bien, mais il faut se demander si ça pourrait aller mieux. "

Messieurs, cette pensée-là n'est pas nouvelle dans la tête de M. Tarte, elle est aussi vieille que l'histoire du genre humain, et si nous remontons jusqu'à l'origine des temps, jusqu'au paradis terrestre où étaient nos premiers parents, nous trouvons cette même pensée exprimée par M. Tarte : Il ne suffit pas de dire que ça va bien, mais il faut savoir si ça pourrait aller mieux.

Adam et Eve, nos premiers parents, étaient dans le paradis terrestre dans un état pour le moins aussi heureux qu'on peut l'être aujourd'hui dans le pays, quand M. Tarte et ses amis nous donnent comme prototype que nous devrions suivre la république américaine ; ils étaient heureux, mais le tentateur s'est présenté à eux et leur a tenu à peu près le langage que je viens de vous répéter, dans un style plus biblique, il est vrai, plus sacramentel, plus élevé, mais au fond, avec la forme moderne que lui a donnée M. Tarte, à peu près ce langage-ci : Il ne suffit pas de dire que tout va bien, mais de se demander si ça pourrait aller mieux. Le tentateur arrive, il se présente à nos premiers parents. Ils





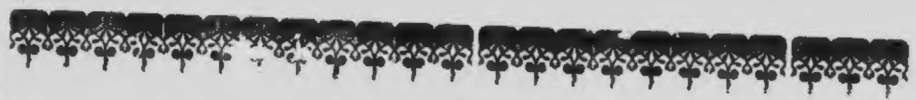
étaient heureux, assurément, mais le tentateur leur dit : " C'est très bien d'être heureux, mais il ne suffit pas de dire que ça va bien, regardez donc si ça ne pourrait pas aller mieux. Ecoutez-moi, si vous vouliez manger du fruit qui se trouve dans cet arbre, vous verriez que ça irait encore bien mieux que ça ne va. " Et les pauvres malheureux, comme vous le savez, eurent la faiblesse de céder un instant à leurs penchants d'avidité et d'orgueil, ils écoutèrent le conseil, et la conséquence fut que au lieu d'aller mieux, ça été, comme vous le savez, infiniment plus mal.

Eh bien, Messieurs, à voir ce qui se passe aujourd'hui dans la division St-Jacques il est évident que le diable n'est pas mort. Le tentateur parcourt les rues de la division St-Jacques et de la division Hochelaga ; tantôt il prend la forme joviale de mon ami M. Bergeron, tantôt la forme nerveuse de mon ancien collègue M. Tarte, tantôt, mais plus rarement, la forme solennelle de M. Monk, et quelquefois aussi la forme toujours débonnaire, mais parfois rageuse, de notre ami M. Taillon ; mais, quelque soit la forme qu'il prend, le tentateur tient toujours le même langage : Electeurs de St-Jacques, il est vrai que ça va bien, mais regardez-donc si ça ne pourrait pas aller mieux.

Eh bien, Messieurs, je suis bien aise pour ma part d'accepter la lutte sur ce terrain et je suis bien aise de discuter avec vous si, en effet, ça pourrait aller mieux que ça ne va, bien que l'on constate que cela va très bien ; je suis bien aise de discuter avec vous si ça pourrait aller mieux, surtout avec la panacée qui vous est proposée par M. Bergeron et ses amis.

Mais cependant, avant d'aller plus loin, il y a un point que je tiens à rectifier immédiatement avec mon ancien collègue M. Tarte. Dans le discours que M. Tarte a prononcé dans cette circonstance-là il a tenu le langage suivant :

" M. Tarte, dit le rapport du *Journal*, rappelle la Fondation du





Parti National en 1871-72. Les fondateurs étaient Sir Louis Jetté, Sir Wilfrid Laurier, Sir Henri Joly, l'Hon. L. O. David. Un article de leur programme était la protection. Arrivés au pouvoir, les représentants de la Province de Québec dans le cabinet durent baisser pavillon et adopter les vues libre-échangistes des ministres des autres provinces. Aujourd'hui c'est M. Sifton, qui représente l'ouest canadien, qui est le plus fort adversaire de la protection. Les vieilles provinces de Québec et d'Ontario ont droit d'être protégées comme les nouvelles."

Messieurs les électeurs, il y a autant de vérité dans la première de ces assertions que dans la seconde, dans la seconde que dans la première, c'est-à-dire qu'il n'y en a pas du tout.

Je ne tiendrais pas, Messieurs, à rappeler ce petit différend à mon ancien collègue M. Tarte, n'était simplement pour cette raison que M. Tarte affirme que lors de l'organisation du Parti National, qui eut lieu vers 1872, un des articles du programme qui alors fut adopté par le parti était la Protection, et que cependant, quand nous fûmes arrivés à Ottawa, nous cédâmes devant l'opinion de nos amis des autres provinces ; je ne tiendrais pas beaucoup à rectifier cette erreur,—car je montrerai dans un instant à M. Tarte l'erreur qu'il a commise,—n'était que dans cette circonstance, comme dans bien d'autres, M. Tarte aime à créer l'impression que ceux qui ne pensent pas comme lui cèdent facilement devant l'opinion d'autrui tandis que lui reste inébranlable comme une barre de fer.

La vérité est celle-ci : M. Tarte, d'abord, m'a fait trop d'honneur en disant que j'étais l'un des fondateurs du parti national. J'étais à cette époque-là à Arthabaska ; je venais d'entrer dans la politique, mais je m'occupais plus de ma profession que de politique ; cependant je n'hésite pas du tout à ajouter que je me suis rangé dans les rangs de ceux qui avaient formé ce parti et que j'ai marché à la suite de M. Jetté et de



autres fondateurs. Mais ce que je tiens à dire c'est que quand M. Tarte affirme que la protection était un des articles de ce programme, M. Tarte fait une erreur complète. Il n'était pas question dans le programme du parti national de protection, ni d'aucun article commercial, excepté celui que je vais vous dire dans un instant. J'étais bien sûr de mon fait, néanmoins j'ai tenu à me rafraichir la mémoire : j'ai consulté les journaux du temps, et j'ai en mains le programme du parti national, adopté à Montréal en 1871, adopté à Québec en 1872, et le seul article qui ait trait à la politique commercial du pays se trouve exprimé dans cet article sur lequel j'attire l'attention de cette assemblée :

"Obtention du droit absolu de règler nous-mêmes nos relations commerciales avec les autres pays."

Cette idée, messieurs, comme vous le voyez, n'est pas nouvelle, elle date déjà depuis longtemps. J'ai eu occasion de la rappeler il n'y a pas bien longtemps dans une circonstance qui l'a rendue nécessaire, mais c'est un viel article de notre programme, c'est une ancienne tradition de notre parti, et si elle a été mise de côté pendant quelque temps c'est que les circonstances ne s'y prêtaient pas, et que des devoirs plus importants nous appelaient ailleurs. Mais c'est là, Messieurs, tout ce qui se trouvait dans le programme du parti national qui eut trait à une politique commerciale.

Quant à la protection, dans cette circonstance, comme dans bien d'autres depuis cette époque, il y avait parmi nous des libre-échangistes, il y avait parmi nous des protectionnistes ; mais, comme notre système de prélever les revenus nécessaires à l'administration du pays au moyen de droits de douane imposés sur les marchandises importées, comme ce système-là comporte nécessairement une protection égale au montant du droit prélevé, nous avons toujours cru que dans ce système-là il y avait





suffisamment de protection pour donner satisfaction complète aux manufacturiers de ce pays.

Messieurs, je n'ai pas besoin de vous rappeler ceci : Que ce programme-là a toujours été le programme du parti libéral, qu'il a été adopté à la grande convention libérale qui eut lieu dans la ville d'Ottawa dans l'année 1893, qu'il a été le programme sur lequel nous avons été appelés à la direction des affaires du pays en 1896 et qu'il a été également le principe adopté par le gouvernement libéral dont M. Tarte faisait partie en 1897 et qui se trouve dans le tarif Fielding que nous avons aujourd'hui.

Maintenant, Messieurs, ai-je besoin de vous rappeler que le tarif que nous avons aujourd'hui a eu des résultats prodigieux ? Sous le tarif que nous avons aujourd'hui, nous somme entrés dans une ère de prospérité qui ne s'est jamais vue peut-être dans aucun pays ; sous le tarif de M. Fielding, le tarif qui est en force aujourd'hui, le commerce s'est développé à un degré inoui, sans précédent dans l'histoire des nations civilisées ; les importations ont augmenté du double, les exportations ont augmenté dans une proportion plus remarquable encore ; la production industrielle a pris des élans qui ont été une cause de surprise, même pour les manufacturiers, la production agricole a simplement changé la face du pays ; la classe ouvrière, comme vous le savez mieux que moi dans cette ville de Montréal, pendant les sept dernière années, sous le tarif Fielding, le tarif de revenu que nous avons aujourd'hui, la classe ouvrière a trouvé du travail a des prix plus rémunérateurs qu'elle n'en avait jamais obtenu encore dans l'histoire du passé ; la classe agricole a trouvé l'aisance, l'abondance, la richesse même, à un degré qu'elle n'eut jamais soupçonné ; l'émigration, ce flot, cette plaie ouverte dans le flanc de notre population, qui a décimé notre pays pendant plus de soixante ans, l'émigration a presque complétement disparu ; bien plus, les tables





ont été complètement tournées, l'émigration a été remplacée par l'immigration, et le courant migratoire qui pendant soixante ans, de 1840 à 1900, a coulé du nord au sud, c'est-à-dire du Canada aux Etats-Unis, le courant migratoire a changé de direction et coule maintenant du sud au nord, des Etats-Unis au Canada. Ce n'est plus maintenant la population canadienne qui va enrichir les Etats-Unis de son travail et de ses bras, c'est la population américaine, ce sont les capitaux américains qui viennent enrichir le Canada. Et, Messieurs, ce n'est pas tout, il y a plus que cela encore : Le Canada, sous l'empire de ce tarif, est sorti de la simple sphère d'une colonie qu'il était il y a sept ans, le Canada s'est proclamé un pays et aujourd'hui personne ne lui conteste ce titre ; le nom du Canada, qui était inconnu il y a sept ans, est aujourd'hui connu de tout le monde civilisé, et ce n'est pas trop dire, ce n'est pas trop affirmer, il n'est pas un canadien dans cette salle, il n'est pas un canadien dans la division St-Jacques, il n'est pas un canadien dans la division d'Hochelaga, il n'est pas un canadien depuis l'Océan Atlantique jusqu'à l'océan Pacifique qui ne se sente aujourd'hui plus fier de son titre de canadien qu'il ne l'était en 1896, lorsque nous avons pris la direction des affaires de ce pays.

En face de ces résultats prodigieux, en face de ces résultats sans précédent, on vient nous dire : Oh ! ce n'est pas assez que ça aille bien, voyons si ça ne pourrait pas aller mieux.

Aller mieux : Si le peuple canadien avait l'imprudence de confier le pouvoir à ceux qui lui parlent ainsi, ils gâteraient tout et ça irait plus mal que ça ne va aujourd'hui, ce serait la répétition de l'histoire du genre humain que je vous ai rappelée il y a un instant.

Messieurs, nous connaissons la méthode que nos amis les ennemis, que M. Bergeron et ceux qui l'accompagnent dans la division St-Jacques, que le docteur Bernard et ceux qui l'accompagnent dans la division d'Hochelaga, nous connaissons la méthode qu'ils nous proposent pour le

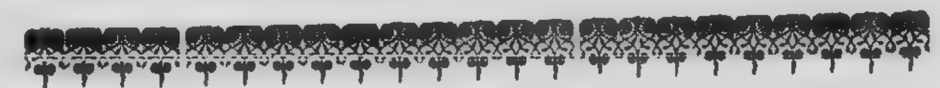




salut du peuple. Quelle est la baguette magique qui va faire ce miracle? quel est le mot, quelle est l'idée, quelle est la chose, quel est le principe qui va couvrir cette page brillante que nous avons écrite dans les dernières années de ce pays d'une page plus brillante encore? Nous connaissons, heureusement pour nous, la panacée qu'ils nous proposent. Ce qu'ils nous proposent c'est que nous devenions les pâles imitateurs ou les serviles copistes de la politique fiscale des Etats-Unis.

Messieurs, laissez-moi vous dire une chose—je parle ici devant des compatriotes et je voudrais leur exprimer ma pensée telle que je la comprends moi-même, sans aucun déguisement—je n'en fais aucun mystère, pour ma part je suis un admirateur du peuple américain; j'ai étudié son histoire et, je n'hésite pas à le dire, c'est une grande nation. Je n'ai jamais compris, pour ma part, que le patriotisme fut fondé sur la haine et que pour aimer son pays il faille détester les autres. Non, j'aime les Etats-Unis, j'admire leur histoire, j'admire leurs institutions, j'admire leur énergie, j'admire leurs progrès; mais, je n'hésite pas à vous le dire, il y a un pays que j'admire encore plus que les Etats-Unis, et ce pays c'est le Canada. (Applaudissements.)

Ne croyez pas, Messieurs, qu'en parlant comme je vous parle dans le moment je viens faire de la popularité à bon marché, que je viens capter votre confiance et vos bonnes grâces. Il est naturel que vous m'applaudissiez quand je parle du Canada, je parle d'un sujet cher à vos cœurs; mais je parle sérieusement et je vous dis que notre pays l'emporte sur les Etats-Unis. Nous avons un meilleur climat que le leur; nous n'avons pas la variété de leur climat, nous n'avons pas les plaines tropicales qui bornent le Golfe du Mexique, nous avons un climat plus rude, ce climat rude qui produit les hommes forts, nous avons le climat qui donne les plus beaux produits dans le règne végétal comme dans le règne animal; nous avons des institutions plus libres que les Etats-Unis,





et, sous notre forme monarchique de gouvernement, nous avons des institutions réellement plus démocratiques que les leurs ; nous avons une politique fiscale infiniment supérieure à leur politique fiscale, et je prétends vous le démontrer.

Messieurs, j'admire les américains, j'admire cette grande nation, mais ils ne sont pas parfaits, ils ont commis des erreurs, et la grande erreur qu'ils ont commise c'est l'exagération : ils exagèrent tout. Prenez leur littérature et vous y trouverez l'exagération jusqu'à l'emphase ; prenez leurs débats parlementaires, vous y trouverez l'exagération jusqu'à l'emphase ; prenez leur politique fiscale, elle est exagérée jusqu'au point de détruire les effets qu'ils voulaient produire.

Je ne sais pas, Messieurs, s'il se trouve dans cette enceinte des gens qui était à l'inauguration de ce monument en 1893. Nous sommes ici dans le Monument Natiooal et j'étais à l'inauguration de ce monument en 1893. Les organisateurs de la fête avaient invité les Commissaires du gouvernement français à l'exposition de Chicago qui avait alors lieu. Le chef des Commissaires étaient M. Steig. Je me rappelle parfaitement du discours qu'il prononça ici, à l'endroit dont je vous parle ; la pensée, l'expression étaient tellement originales qu'elles sont restées gravées dans ma mémoire. et voici à peu près comment M. Steig s'exprimait :

Chicago, dit-il, est une bien grande ville. Si vous ne le constatez pas vous-même quand vous y arrivez, les citoyens de Chicago ne vous laisseront pas longtemps dans l'ignorance. A peine êtes-vous débarqué qu'un citoyen de Chicago vous demande : Que pensez-vous de Chicago ? Vous êtes obligé de dire que c'est une grande ville.—Une grande ville ! Mais,c'est la plus grande de toutes les villes. Si elle ne l'est pas encore elle le seia avant longtemps. A l'heure qu'il est nous avons plus de milles de tramways que n'importe qu'elle autre ville du monde ; à l'heure qu'il est nous avons les plus hautes bâtisses qu'il y ait dans le monde ;





à l'heure qu'il est nous avons plus de commerce qu'aucune autre ville du monde. Il n'y a qu'une chose dont on ne vous parle pas, ce sont les odeurs de Chicago. Quitter Paris pour Chicago, quelle singulière idée! Mais quitter Chicago pour Monrréal, quelle heureuse inspiration !

Ce que Mr. Steig disait de Chicago on pourrait l'appliquer à tous les Etats-Unis. C'est par l'exagération qu'ils pèchent. Je viens de vous dire que leur système de politique fiscale est exagéré ; ils ont poussé la protection à outrance ; ils l'ont poussée tellement loin, tellement loin qu'ils ont détruit même l'effet qu'ils voulaient en attendre.

Messieurs, ce que je dis là vous paraîtra un peu exagéré, mais seriez-vous étonnés si je vous disais que notre commerce actuellement, tête pour tête de population, est bien supérieur au commerce des Etats-Unis ? Je ne sais pas sur quoi ceux qui prêchent aujourd'hui que nous devrions adopter la politique fiscale des Américains, basent leurs calculs et leurs arguments ; je me demande s'ils ont lu les statistiques. S'ils les ont lues, ils ne les ont certainement pas analysées, ils n'en ont certainement pas compris les enseignements,

On vous dit que l'année dernière les exportations des Etats-Unis l'ont emporté par le chiffre sur les exportations de toutes les autres nations. Je crois que cela est vrai. Les Etats-Unis, l'année dernière —et je vais vous donner les chiffres de l'année dernière, c'est-à-dire de l'année 1901-02, et non pas de l'année 1902-03, parce que nous n'avons pas les statistiques complètes encore—mais si nous les avions elles appuieraient simplement la thèse que je prétends mettre devant vous—l'année dernière les exportations des Etats-Unis se sont montées au chiffre de $1,350,486,861. Ces chiffres-là, Messieurs, paraissent fabuleux, 1 billion 350 millions d' xportation ! A côté de cela nos exportations à nous se sont montées à combien ? A $211,640,286. Or, quand vous mettez d'un côté 211 millions et de l'autre 1350 millions, il y a certainement





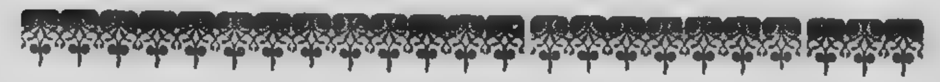
une grande différence. Mais, d'un autre côté, Messieurs, rappelez-vous ceci : la population des Etats-Unis, d'après le dernier recensement de 1901, était de 76,857,940 âmes, la population du Canada était de 5,371,-315 âmes.

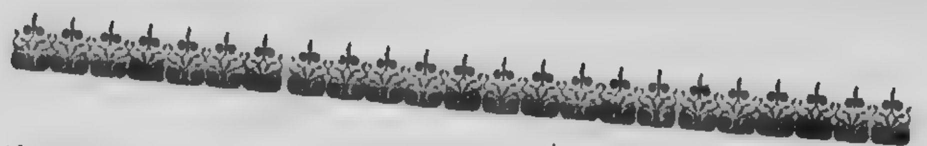
Maintenant, permettez-moi d'attirer votre attention sur ce simple fait : si vous prenez que le chiffre total des exportations des Etats-Unis s'est monté à 1 billion 350 millions de piastres et que la population des Etats-Unis était de 76 millions, quel est le chiffre par tête des exportations ? Le chiffre par tête, Messieurs, est d'environ $20, un peu plus de $20, moins de $21.

Maintenant, si vous prenez le chiffre des exportations du Canada, qui était de 211 millions de piastres, lorsque notre population n'était que de 5 millions 371 mille, à combien se montent par tête les exportations du Canada ? Vous ne le croirez pas, mais la chose est telle : les exportations du Canada par tête de population se sont montées, non pas à $20, comme c'est le chiffre des Etats-Unis, mais à la somme d'environ $40, un peu moins que $40.

Maintenant, ce n'est pas tout, examinons la chose sous une autre face. Prenons le chiffre total du commerce des deux nations. Le chiffre total du commerce des deux nations, c'est-à-dire le chiffre total des exportations et des importations, ce qui montre la richesse publique d'un pays, s'est monté aux Etats-Unis l'année dernière à $2,258,803,000 ; 1 billion 350 millions d'exportation, 903 millions d'importation, total : 2 billions 258 millions, ce qui représente pour une population totale de 76 millions une somme d'environ $30 par tête.

Le chiffre total du commerce du Canada l'année dernière s'est monté à 211 millions d'exportation, comme je viens de le dire, et 212 millions d'importation, ce qui fait un chiffre total de 423 millions de piastres et un chiffre de commerce, importations et exportations, par





tête, non pas de $30, comme c'est le cas pour les Etats-Unis, mais de $79 par tête de notre population.

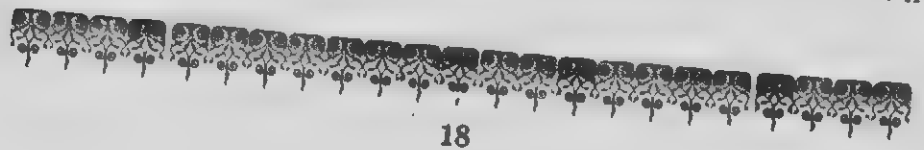
En face, Messieurs, de résultats comme ceux-là, viendra-t-on nous soutenir sérieusement qu'il faudrait changer notre système, notre politique fiscale, et adopter la politique fiscale des Etats-Unis ?

Cette épreuve que je viens de vous soumettre, appliquez-là en sens inverse à la population des Etats-Unis et à la population du Canada, au commerce des Etats-Unis et au commerce du Canada. Si les Etats Unis avaient par tête de leur population le chiffre canadien, c'est-à-dire $79 par tête, leur commerce total, au lieu d'être de 2 billions, 258 millions, serait de 5 billions, 294 millions. Maintenant, si nous adoptions la politique fiscale des Etats-Unis et si nous avions le même montant de commerce par tête qu'ont les Etats-Unis, c'est-à-dire $30 au lieu de $79 par tête, le chiffre total de notre commerce, au lieu d'être de 423 millions comme il l'est aujourd'hui, ne serait plus que de 161 millions, 139 mille piastres.

Messieurs les électeurs, je n'ai pas besoin de vous dire qu'en face de cette épreuve le raisonnement qu'on nous fait que nous devrions adopter la politique fiscale des Etats-Unis est une chose qui ne se soutient pas.

Mais il y a plus. Nos adversaires nous disent constamment : il nous faut adopter le système américain, le tarif américain. Ces jours derniers, il n'y a pas plus de huit jours encore, M. Taillon, en supportant la candidature de M. Bergeron, prêchait l'adoption par le Canada de la politique des Etats-Unis. Ce qui a fait la prospérité de nos voisins, disait M. Taillon, c'est l'adoption d'un tarif protecteur. Nous devrions suivre leur exemple. Le tarif américain est de 44%, quand le tarif canadien n'est que de 29% ; cela nous met sur un pied d'inégalité avec les Etats-Unis.

Je ne sais pas dans quelle position se trouverait M. Taillon s'il





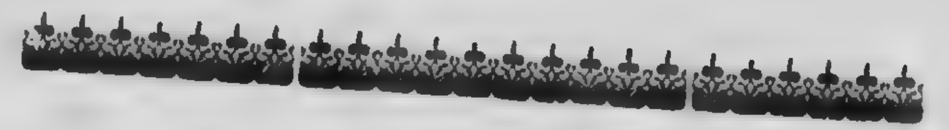
avait à appliquer ses propres doctrines ; ou plutôt je sais parfaitement ce qui arriverait si, malheureusement pour ce pays M. Taillon était pris au mot et s'il avait à former un tarif pour le peuple canadien ; je vous dis, sans l'ombre d'une hésitation, que si M. Taillon était appelé à former le tarif et était appelé à adopter le tarif américain, il reculerait avec horreur de la tâche qu'il se serait imposée.

Messieurs, c'est bien simple, comparons quelques items du tarif canadien et du tarif américain, comparons, par exemple, l'item du charbon. Le tarif américain sur le charbon, charbon dur et charbon mou est de 67 cts par tonne ; le tarif canadien sur le charbon mou est de 53 cts. par tonne et le charbon dur est absolument libre d'entrée. Maintenant, je demande à tous les électeurs qui me font l'honneur de m'écouter dans ce moment-ci, avec le climat rigoureux que nous avons, pensez-vous que vous seriez bien reçus dans vos maisons si en y retournant vous disiez à vos ménagères : Le tarif sur le charbon mou était de 53 cts mais ce n'est pas assez, nous allons le porter à 67 cts par tonne, et sur le charbon dur, qui était libre d'entrée, nous allons maintenant payer 67 cents par tonne ? Quel est celui qui aujourd'hui voudrait payer 67 cents par tonne de plus pour son charbon ?

Messieurs les électeurs, quand on fait un tarif il faut le faire avec bon sens. S'il convient aux Etats-Unis d'avoir un tarif élevé sur le charbon, la chose n'a pas de sens dans un pays comme le nôtre.

Il est vrai qu'on va me dire : C'est une industrie qui doit être protégée. En effet, il y a des milliers et des milliers d'hommes dans la Nouvelle-Ecosse et dans la Colombie Anglaise qui travaillent dans les mines de charbon, qui y gâgnant leur vie ; d'après la doctrine qu'on nous prêche ils ont droit à la protection comme toutes les autres industries, mais prétendra-t-on qu'il faudrait adopter le tarif américain sur le charbon. élever le droit de 53 cents à 67 cents par tonne ? Messieurs, je





crois que M. Taillon lui-même aurait horreur de son enfant s'il venait à le présenter devant vous.

Maintenant, ce n'est pas tout. Sur le coke, qui est une matière première pour les manufacturiers, le tarif américain est de 20%. l'entrée en est libre au Canada. Pensez-vous qu'il serait de bonne tactique d'appliquer le tarif américain sur le coke canadien ? Messieurs les électeurs, laissez-moi vous dire que vous ne pourriez pas faire une plus grande injustice à la production canadienne, aux industries canadiennes qu'en adoptant le tarif américain sur ce point-là.

Maintenant la laine. On nous dit, et c'est un point à examiner : l'industrie des lainages souffre, elle a besoin de plus de protection. Eh bien, la laine brute aux Etats-Unis est chargée d'un droit de 11 cts par livre, l'entrée en est libre au Canada. Pensez-vous que ce serait une bonne politique d'adopter le tarif américain, de mettre un droit de 11 cts par livre sur la laine, qui est la matière première pour les fabricants de cette marchandise ?

Les machineries pour les travaux miniers sont taxées aux Etats-Unis de 45%, aujourd'hui elles entrent au Canada en franchise. Pensez-vous, Messieurs, que nous pourrions faire autrement, que nous pourrions simplement adopter la politique américaine sur ce point ?

Je mets ces choses-là sous votre considération pour vous faire voir que la politique qu'on vous prêche n'est pas raisonnée, qu'on ne sait pas où l'on veut aller.

Il y a un autre article : le papier pour l'impression des journaux. Ce papier-là aux Etats-Unis est frappé d'un droit de 35%, au Canada le droit n'est que de 15%. Par notre tarif adopté en 1897 le papier était frappé d'un droit de 25%, mais en 1901 nous avons eu une plainte portée par presque tous les propriétaires de journaux, la "Patrie" comme les autres, qui nous ont représenté qu'il y avait un combine sur le papier





et que les fabricants canadiens profitaient de ce que le tarif était trop élevé pour leur faire payer plus cher qu'ils ne payaient auparavant et qu'ils ne devaient payer. Nous avons fait une enquête, nous avons trouvé la preuve qu'en effet cette plainte-là était bien fondée et nous avons réduit le droit de 10%, nous l'avons porté de 25% à 15%. Et depuis ce temps-là ceux qui crient à la protection n'hésitent pas le moins du monde à acheter le papier américain s'ils peuvent l'avoir à meilleur marché que le papier canadien, bien qu'ils nous disent que si nous avions le tarif américain sur ce point-là nous pourrions manufacturer tout notre papier.

Je ne suis pas à l'encontre de cette idée-là, mais si vous avez un tarif trop élevé, voici ce qui arrive : vous produisez des combines, vous produisez des trusts, il arrive ce qui est arrivé pour le papier, et alors les conservateurs sont obligés de s'adresser à nous pour demander protection contre la Protection.

Maintenant, un autre argument. On nous dit qu'aux Etats-Unis— et c'est un argument sur lequel je vais appeler spécialement votre attention, vous électeurs d'Hochelaga, qui avez beaucoup d'usines, qui avez une population ouvrière, vous électeurs de Saint-Jacques, qui avez également une population ouvrière parmi vous — on nous dit que les ouvriers sont plus rétribués aux Etats-Unis qu'ils ne le sont au Canada. Quand j'entends un argument semblable, Messieurs, je ne demande à quels hommes nous avons affaire. On ne répond pas à un argument comme celui-là. Quand j'entends des hommes sérieux venir dire à l'heure qu'il est que les ouvriers sont plus rétribués aux Etats-Unis qu'au Canada, tout ce que je puis faire c'est de répéter la vieille phrase : "pardonnez-leur, Seigneur, ils ne savent pas ce qu'ils font, ni ce qu'ils disent" Messieurs, c'est un fait notoire, qui court les rues, que les strikes, les grèves ont été en permanence depuis trois ans aux Etats-Unis pour demander





des augmentations de salaires ; c'est un fait notoire qui court les rues que depuis six mois les salaires sont abaissés dans toutes les industries ; il suffit de prendre les journaux américains depuis six mois, et vous savez comme moi que chaque semaine on annonce que telle usine, telle usine, et telle usine, dans tel état et dans tel autre état a baissé ses prix de 10, 15 et 20%. La plus grande de toutes les industries à l'heure qu'il est aux Etats-Unis, l'industrie des aciers, a publié il n'y a pas encore bien longtemps, le 14 décembre dernier, qu'elle allait diminuer ses prix de 15 à 20% ; le 14 décembre dernier la "United Steel Corporation," la plus grande de toutes les compagnies d'acier, annonçait à ses ouvriers, à 150 mille ouvriers au moins, qu'elle allait diminuer leurs salaires de 5 à 20% et qu'en moyenne elle diminuerait les salaires de 10%. Or, j'ai dans mes mains à l'heure qu'il est un journal de Chicago, le "Public", numéro du 23 janvier 1904, 23 janvier dernier, qui donne la liste des réductions qui sont faites par ces compagnies-là, qui donne les réductions qui se sont faites dans les différentes classes de salaires et les différentes classes d'ouvriers, et la réduction se monte, comme le dit journal, non de 5 à 20 %, mais de 12 à 49% ; non pas de 10% en moyenne, mais de 40% en moyenne. La plus basse des réductions n'est pas de 5%, comme on le prétendait dans la circulaire des manufacturiers. la plus basse des réductions est de 12%, la plus haute de 49% et la moyenne de 40%.

Et en face de faits comme ceux-là on vient nous dire, Messieurs, que les ouvriers sont mieux rétribués aux Etats-Unis qu'au Canada. La vérité, messieurs, est simplement celle-ci : Comme je le disais tout-à-l'heure, les Etats-Unis ont tellement exagéré leur système, ils ont tellement exagéré leur tarif protecteur que ce qu'ils ont fait a été de détruire leur propre œuvre, de détruire leur propre commerce, de détruire leur propre sécurité, de detruire leur propre prospérité et d'établir comme conséquence, en haut, des trusts et des combines, et, à la base, des grèves en permanence.





Voilà, Messieurs, la vérité, voilà ce qui en est, et c'est en face d'un résultat comme celui-là que des hommes intelligents viennent proposer à une population comme celle-ci, lorsque tout va bien, des changements comme ceux-là.

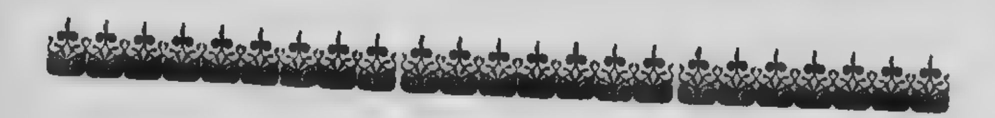
On vous dit : Tout va bien, il s'agit de savoir si ça irait mieux. Eh bien, vous voyez de quelle manière ça irait si vous aviez le malheur de confier l'administration des affaires aux gens qui vous demandent de la leur donner.

Mais vous me direz peut-être : A l'heure qu'il est quelle est la politique du gouvernement sur cette question importante ?

Messieurs, je n'ai pas d'hésitation à vous répondre sur ce point-là. Je me rappelle parfaitement, que vous vous rappelez également, qu'en 1896, à l'époque des élections générales du mois de juin, tous ceux qui aujourd'hui crient et demandent le tarif américain, tous ceux-là en 1896 versaient des larmes, des larmes de crocodile si vous voulez, mais versaient des larmes sur le sort des malheureuses industries canadiennes si, malheureusement, l'éle orat canadien confiait le pouvoir à Laurier et à ses amis.

L'électorat n'a pas hésité à nous confier le pouvoir. Je vous demande si ces prédictions se sont réalisées. Vous avez entendu comme moi ces prédictions-là. On vous disait dans ce temps-là, et les ouvriers qui sont ici se rappellent que dans toutes les usines il y avait des placards qui disaient que si malheureusement le parti libéral arrivait au pouvoir les usines seraient fermées, détruites par le tarif des libéraux. Messieurs, nous sommes arrivés au pouvoir, le peuple a eu confiance en nous, le peuple a cru que nous étions des hommes de bon sens, que nous étions des gens pratiques, que nous n'étions pas des doctrinaires, et que quand la tâche serait entre nos mains, quand nous aurions à réformer le tarif, nous saurions le réformer de manière à donner aux producteurs l





satisfaction à laquelle ils ont droit, sans faire d'injustice aux manufacturiers et sans enlever le travail aux ouvriers.

Avons-nous tenu parole ? Nous avons réformé le tarif en 1897. Laissez-moi vous dire ceci : Pour ma part—et j'ai le droit de parler sur ces questions-là comme le chef du gouvernement—je ne suis pas un doctrinaire, ni doctrinaire libre-échangiste, ni doctrinaire protectionniste. Nous sommes des gens pratiques et nous savons qu'avec un système comme celui que nous avons, par lequel un gouvernement quel qu'il soit, bleu ou rouge, sera toujours obligé de prélever le revenu au moyen de droits de douane, ce système comporte une atmosphère factice, et il devient nécessaire de temps à autre de réformer le tarif de manière à faire face aux changements qui surviennent constamment dans l'industrie. Messieurs les électeurs, nous avons réformé le tarif de 1897 ; sept années se sont écoulées depuis ce temps-là, de nouvelles questions ont surgi, de nouvelles conditions se sont établies, et le jour viendra assurément où le gouvernement aura à prendre encore une fois en sérieuse considération la nécessité de réformer le tarif, et quand dans notre jugement ce moment-là sera venu je dis, au nom de mes collègues, au nom du gouvernement canadien et j'ai le droit de parler pour eux : Nous saurons accomplir notre tâche comme nous l'avons accomplie en 1897, c'est-à-dire donner justice aux cultivateurs sans injustice aux manufacturiers, et tout en conservant aux ouvriers le travail auquel ils ont droit.

Messieurs, sur ce point-là je n'ai rien de plus àajouter ; mes paroles, je crois, sont assez claires.

Il y a des gens qui nous accusent cònstamment dans la presse d'être des doctrinaires libre-échangistes. Ce reproche-là m'importe peu, mais je pourrais rétorquer : Mais vous êtes, vous autres, des doctrinaires protectionnistes. Quant à moi, je ne veux pas être un doctrinaire ni





d'un côté ni de l'autre ; ce que je prétends c'est d'être un homme pratique, c'est d'être un homme sorti du peuple et ayant à cœur constamment les intérêts de la classe de laquelle je suis sorti.

Maintenant, Messieurs, il y a une autre question dont je suis obligé de vous dire un mot dans ce moment-ci. Nous avons cru pendant la dernière session qu'il serait de la plus grande utilité pour le peuple canadien qu'il y eut une nouvelle voie, un nouveau chemin de fer transcontinental, un chemin de fer destiné à passer entièrement sur le territoire canadien, par la route la plus courte, de manière à relier les eaux de l'Atlantique aux eaux de l'Océan Pacifique. (Applaudissements prolongés) ; nous avons cru, et je vois que nous ne nous sommes pas trompés, que cette idée-là irait au cœur de tous les canadiens.

L'utilité de cette voie, pour nous d'abord des provinces de l'est, pour nous de la Province de Québec, pour nous de la Province d'Ontario, surtout de la Province de Québec, ce sera de donner au St-Laurent ce que les anglais appellent "a back country," c'est-à-dire un nouveau territoire qui sera tributaire des grandes villes qui sont en possession du commerce sur les bords du St-Laurent ; ce sera de leur ouvrir des terres arables, des terres forestières et des pouvoirs d'eau en quantités illimitées ; ce sera pour l'ouest de donner à ces nouveaux compatriotes, qui arrivent par cent mille dans les territoires, qui font fleurir la prairie, qui produisent chaque année des millions et des millions de boisseaux de blé, ce sera de leur donner une route, la plus courte et la plus directe, pour transporter leurs produits à l'océan ; ce sera de nous donner à nous, dans l'est, le moyen d'arriver à ces nouveaux compatriotes, à cette population qui compte maintenant plus d'un demi million et qui avant longtemps comptera plusieurs millions, le moyen de leur fournir tout ce dont ils ont besoin, c'est-à-dire des chaussures, des vêtements, des meubles, des ustensiles, toutes les choses enfin dont l'homme civilisé a besoin.





Messieurs les électeurs, voilà l'idée qui nous a inspirés quand nous avons fait ce contrat qui va ouvrir une nouvelle voie, une nouvelle avenue à notre population sur notre territoire canadien ; mais il y a une autre idée, qui pour ma part, prime encore celle-là. Il est important sans doute que nous ayons ici, derrière la chaine des Laurentides, une nouvelle province de Québec ; il est important que nous ayons à l'ouest de nous une nouvelle province d'Ontario ; il est important qu'il y ait un échange de produits entre les deux parties du Canada, l'est et l'ouest ; mais il y a une autre considération à l'heure qu'il est qui est la considération qui domine toutes les autres, et c'est celle-ci : C'est que la route que nous allons ouvrir sera la route la plus courte et la plus directe entre l'Europe et l'Asie. Il y a des populations à l'heure qu'il est en Asie, comme la Chine et comme le Japon, 400 millions d'âmes dans la Chine, 40 millions d'âmes au Japon, d'une civilisation antique, mais qui peu à peu adopte la civilisation de l'Europe ; toutes ces nations-là auront besoin de produits, il se fera un échange de produits entre l'Europe et l'Asie comme aujourd'hui entre l'Europe et l'Amérique, et la route que nous allons ouvrir sera la plus courte de toutes les routes existantes et c'est sur le territoire canadien que ce commerce entre l'Europe et l'Asie devra passer.

Prenez la carte géographique et vous constaterez que la route la plus courte sur l'Océan Atlantique entre l'Europe et l'Amérique est la route par la voie du St-Laurent ; vous constaterez que la route la plus courte sur le continent est la route qui part de Québec et qui ira aboutir à Port Simpson , vous constaterez que la route la plus courte pour le Japon et la Chine est elle qui ira de Port Simpson jusqu'au Japon et à la Chine. Nous aurons, par conséquent, la route la plus courte.

Je ne vivrai pas assez longtemps, pour ma part, pour voir ce développement ; j'ai dit tout-à-l'heure que ma santé est bonne maintenant,





mais si bonne qu'elle soit je ne vivrai pas assez longtemps pour voir ce développement-là, mais les jeunes gens qui sont devant moi verront circuler sur cette route les trains chargés de marchandises de l'Europe et chargés de marchandises de l'Asie traversant le territoire canadien dans un sens et dans l'autre.

Je sais cependant. Messieurs, que cette politique que nous avons exposée pour laquelle nous avons demandé la sanction du Parlement et que le Parlement a sanctionnée, est attaquée dans la division St-Jacques par les partisans de M. Bergeron. On se réjoint parce que nous avons rencontré quelques obstacles avec la Compagnie du Grand Troné. Il est vrai, Messieurs, nous avons rencontré quelques obstacles. Nous avons fait un contrat tellement bon que la Compagnie du Grand Tronc hésite à l'accepter, mais je crois cependant qu'elle finira par le faire ; j'ai raison de le croire, du moins. A tout évènement, si nous ne réussissons pas avec le Grand Tronc, laissez-moi vous dire une chose . Je ne suis plus jeune, je suis habitué aux luttes, j'ai eu bien des déceptions dans ma vie, mais je ne me suis jamais découragé ; quand j'ai manqué sur un point j'ai essayé sur un autre, et quand j'ai manqué avec cet autre j'ai essayé sur un autre encore, et j'ai essayé jusqu'à ce qu'enfin j'aie pu réaliser le projet que j'avais conçu Ainsi en sera-t-il cette fois-ci.

Mais laissez-moi vous dire un mot de la manière dont on attaque ce projet-là. J'ai lu les discours qui sont prononcés aux assemblées de M. Bergeron, et quand j'ai lu les attaques qui sont faites dans les assemblées de M. Bergeron ici, dans la ville de Montréal, contre le projet de ce nouveau chemin de fer transcontinental, quand j'ai lu ces attaques, je vous dis que j'ai eu honte pour la ville de Montréal.

Comment, Messieurs, quel est l'argument, quel est l'argument que l'on fait valoir principalement contre le projet de ce nouveau chemin de fer transcontinental, ici, dans la ville de Montréal ? L'argument que

l'on fait valoir auprès des électeurr de la ville de Montréal, c'est que ce chemin de fer là ne passera pas dans la ville de Montréal !

Messieurs, quelle étroitesse de vue, quel petit patriotisme est cela ! Ce chemin de fer doit passer par la route la plus courte, et si Montréal se trouvait sur la route la plus courte, le chemin de fer passerait par Montréal ; mais si Montréal n'est pas sur la route la plus courte, y a-t-il un homme dans la ville de Montréal qui va s'opposer à ce que ce chemin de fer-là passe par la voie la plus rapide et la plus courte ? Messieurs, j'ai une autre idée du patriotisme des hommes de Montréal, j'ai une autre idée du cœur de Montréal. Toutes les parties du pays sont solidaires les unes des autres, toutes les parties du pays doivent être solidaires les unes des autres, doivent se prêter main forte les unes des autres ; si une partie du pays a un avantage spécial c'est le devoir des autres parties du pays que cet avantage spécial profite dans toute la mesure du possible à cette localité-là. Ici, à Montréal, vous avez l'avantage spécial, que tout le monde se plaît à vous reconnaître, que tout le monde se plaît à vous donner, vous êtes situés à la tête de la navigation océanique, vous êtes situés au pied de la navigation des lacs ; la nature a fait de votre ville l'entrepôt du commerce entre l'Europe et le reste du Canada, l'entrepôt du commerce de l'e t à l'ouest ; Vous avez cet avantage spécial, et tout le monde s'accorde à le dire, que le port de Montréal est le port national du pays Moi qui vous parle, je n'ai pas l'honneur de représenter la ville de Montréal dans le Parlement fédéral, je représente la vieille cité de Québec. Nous sommes plus vieux que vous de quelques années, Québes a été fondé avant Montréal, mais il y a longtemps que Montréal, par suite de sa position géographique, a laissé Québec en arriére. Vous êtes devenus une grande métropole, nous sommes encore une petite ville. Mais pensez-vous, Messieurs, que dans Quéqec on ait la moindre jalousie contre vous parce que vous êtes plus

prospère que nous? Ah non, nous avons le cœur mieux fait que cela ; nous l'avons mieux fait, non pas mieux que le vôtre, mais mieux que ceux qui parlent aux assemblées de M. Bergeron.

Ce chemin de fer-là, Messieurs, Montréal en aura le bénéfice. Il ne passera pas à Montréal mais il sera relié à Montréal par des voies qui sont déjà en cours de construction, il sera relié à Montréal par la ligne du Chateauguay-Nord, déjà rendue à Joliette, et qui va s'étendre constamment vers le nord, il sera relié à Montréal par le chemin de fer de Labelle qui est déjà rendu très loin dans le nord, et qui s'étendra jusqu'à ce qu'elle ait atteint la nouvelle route que nous allons construire.

Messieurs les électeurs, sur ce point-là laissez-moi vous dire que s'il y a une chose pour laquelle je suis fier d'être venu ce soir à Montréal c'est de constater que dans la ville de Montréal les appels que l'on essaie de faire aux préjugés locaux n'ont pas de prise sur les électeurs de St-Jacques, non plus que sur les électeurs d'Hochelaga.

Messieurs, j'ai tracé dans les grandes lignes les deux questions principales qui absorbent l'attention du pays dans ce moment-ci et j'ai raison de croire que sur ces questions-là les électeurs d'Hochelaga et les électeurs de St-Jacques donneront un verdict conforme, non pas seulement cette fois-ci au mérite des questions, mais conforme aux vieilles traditions libérales de St-Jacques et d'Hochelaga.

Nous avons, Messieurs je suis bien aise de le constater, dans St-Jacques et dans Hochelaga deux candidats dont nous avons raison d'être fiers. M. Gervais a déjà fait ses preuves ; c'est un avocat éminent, un professeur à l'Université Laval, et je vois que son enseignement y est apprécié. M. Rivet est un jeune homme au début de sa carrière, qui lui aussi comme son ainé fera sa marque. Et sur ce sujet, Messieurs, laissez-moi vous dire combien je suis fier de voir cette assemblée présidée par mon ancien ami M. Guay, le maire de St-Henri. Me sera-t-il permis



Messieurs, d'exprimer ici toute ma pensée, me sera-t-il permis de dire tout ce que je ressens dans ce moment-ci. Je sais que M. Guay avait des aspirations à la candidature ; c'étaient des aspirations très légitimes, mais.... beaucoup d'appelés, très peu d'élus. Une petite majorité s'était prononcée pour M. Rivet, M. Guay a été le premier à se rallier à sa candidature pour maintenir intactes les forces du parti.

Je regrette que mon ami M. Drouin ne soit pas ici. Il a le sang un peu plus vif et je lui pardonne parfaitement sa vivacité de sentiment ; mais j'espère que s'il était ici, lui aussi suivrait l'exemple de notre président et ferait taire toute autre considération que le succès de la cause et le triomphe encore une fois du drapeau libéral dans la division St-Jacques.

Laissez-moi vous dire, Messieurs, que pour ma part je ne suis pas insensible à ces deux élections, pour bien des causes. Je me présente devant vous ce soir, non pas simplement comme chef du Gouvernement, mais principalement comme chef du parti libéral dans la Puissance du Canada. Cette position que j'occupe maintenant depuis plusieurs années est une position que je n'avais pas cherchée. Lorsqu'elle me fut proposée je vis dans un éclair tous les obstacles qui se rencontreraient sur mon chemin, tous les obstacles que j'aurais à surmonter et à vaincre pour arriver à faire triompher la cause que j'avais à cœur. J'acceptai cependant, et ayant accepté, je donnai à cette tâche, à la tâche et à l'œuvre, toute mon âme et toute ma vie. Je resterai à mon poste aussi longtemps que le parti libéral me conservera sa confiance (applaudissements prolongés), je resterai à mon poste aussi longtemps que le parti libéral me traitera comme il me traite ce soir, aussi longtemps que vous, Messieurs, vous m'accueillerez comme vous m'avez accueilli ce soir, aussi longtemps que je verrai à mes cotés les vétérans, mes vieux compagnons d'armes, qui ont lutté autrefois et qui ont vu disparaître un à un nos amis qui sont



maintenant couchés dans la tombe ; je resterai avec eux, je resterai à la tête du parti aussi longtemps que cette vaillante jeunesse, l'espoir du pays, me continuera la confiance qu'elle me démontre dans ce moment-ci ; et aussi longtemps que la confiance de mes amis et du parti libéral me sera continuée, j'essaierai avec mes faibles forces, j'essaierai avec le secours de la Providence de continuer l'œuvre que j'ai commencée pour la grandeur, paur la prospérité du Canada, notre cammune patrie.

